

# Audit des synergies potentielles des portails informatiques fédéraux

## Chancellerie fédérale – TNI

### L'essentiel en bref

---

Les échanges numériques entre les autorités, la population et les entreprises s'effectue en partie par l'intermédiaire de solutions individuelles, en partie par le biais de portails regroupant plusieurs solutions. Au fil du temps, les principaux portails de la Confédération ont pour la plupart été créés séparément les uns des autres.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné si les portails qu'elle a sélectionnés pour cet audit coordonnaient leurs travaux de développement et si ces derniers étaient axés sur la mise en œuvre des différentes stratégies de la Confédération en matière de numérisation. Les portails sous revue étaient les suivants: Agate (Office fédéral de l'agriculture, OFAG), EasyGov.swiss (Secrétariat d'État à l'économie, SECO), ePortal (Département fédéral des finances, DFF) et Plateforme de cyberadministration (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, DETEC). Les résultats de cet audit s'adressent à l'ensemble des portails et solutions permettant des échanges entre l'administration, les entreprises et la population.

Des mesures d'harmonisation entre les activités des différents portails ont été lancées, mais elles ne font que commencer. Pour le CDF, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour assurer un meilleur pilotage du développement des portails. Ceci afin d'accroître d'une part la facilité d'utilisation pour la population et les entreprises et de satisfaire aux critères d'une administration numérique moderne (principe « once only »), et d'autre part, pour atteindre les objectifs en matière de coûts et de qualité, sans se concentrer uniquement sur certaines unités organisationnelles. Il s'agit notamment d'élaborer une vue d'ensemble des portails afin de fournir une description uniformisée des offres, d'examiner quel mécanisme de réutilisation il conviendrait d'employer pour les portails, les identités, les autorisations et les données, et de définir des normes communes visant à prendre en compte la perspective des utilisateurs et permettant de vérifier que cette perspective est respectée.

### **La stratégie de cyberadministration et la stratégie informatique fournissent le cadre, les mesures prises à titre prioritaire sont déterminantes**

La stratégie suisse de cyberadministration et la stratégie informatique de la Confédération pour les années 2020 à 2023 ainsi que le plan directeur 2020 correspondant définissent les bases pour améliorer les portails comme points d'accès pour la population et les entreprises, mais aussi les interfaces pour l'échange automatisé des données. Ces mesures doivent désormais être considérées comme prioritaires et appliquées de façon systématique.

### **Une architecture cible durable pour les portails de la Confédération doit être mise en place**

Dans le cadre d'une mesure prévue par le plan d'action de la cyberadministration, l'architecture du portail EasyGov.swiss fait actuellement l'objet d'un examen, en collaboration avec des représentants de la Confédération, des cantons et des communes et sous la direction du SECO. Conjointement aux besoins largement pris en compte, l'objectif est la mise sur pied d'une architecture cible intégrée devant servir à long terme de modèle pour tous les portails. Le CDF estime, en outre, que d'autres mesures sont nécessaires pour fixer les lignes directrices à suivre durant la période de transition.

### **Des premières mesures pragmatiques peuvent être prises immédiatement**

Outre les importantes activités stratégiques et à long terme, certains aspects spécifiques sont actuellement traités individuellement. Elles concernent notamment la coexistence et l'interopérabilité entre les portails, la garantie de leur utilisabilité et accessibilité et, de façon plus générale, la prise en considération de la perspective des utilisateurs. À condition qu'elles fassent preuve d'une volonté réelle de coopérer, les unités organisationnelles sont susceptibles de générer des améliorations tangibles grâce à des mesures concrètes peu coûteuses.

**Texte original en allemand**